

Liberté chérie

Une Loge dans l'univers concentrationnaire nazi

Un dossier présenté par Jacques G. Ruelland le 10 avril 2008.

En visitant le Musée national de la guerre à Paris, je vis, en 2003, une affiche de propagande nazie où étaient énumérés les ennemis du fascisme. La plupart de ces ennemis m'étaient familiers, mais un nom de la liste attira mon attention : *Freimauerei – les Francs-maçons !* Quoique je le susse déjà, je ne pus réprimer un sentiment de fierté en voyant qu'Hitler avait choisi d'inclure les Francs-maçons sur sa liste d'ennemis. Il est bien connu que les Maçons attirèrent la suspicion des Nazis, persuadés de leur supériorité raciale, en soutenant une organisation qui s'enorgueillissait de sa confiance en la Fraternité universelle et en admettant toutes les croyances du monde dans ses Tenues.

De nos jours, il n'est pas rare de rencontrer un Maçon qui porte une épinglette représentant un myosotis, une jolie petite fleur bleue que l'on appelle aussi « ne m'oubliez pas », rappelant le souvenir des Frères qui vécurent à une époque où le simple fait d'appartenir au Métier suffisait à vous faire déporter dans un camp de concentration. En fait, nombre de Frères perdirent ainsi la vie. Bien que la Deuxième Guerre mondiale et l'Holocauste fussent certainement les deux événements les plus sombres de l'histoire de l'humanité, il y eut malgré tout, en cette époque de grande noirceur, une courte période au cours de laquelle la Lumière resplendit. Le simple fait d'être Maçon pouvait valoir la déportation, mais c'était insuffisant pour empêcher certains Frères de l'être.



Tout comme il était difficile pour les croyants de professer leur foi dans les camps, les Francs-maçons ne pouvaient pas davantage s'y réunir pour mener leurs travaux de réflexion philosophique sur la destinée de l'humanité.

Dans les camps, la misère était aussi morale qu'intellectuelle. À côté des privations et des exactions qui diminuaient physiquement les détenus, tout était

mis en œuvre pour qu'ils craquent sur le plan mental. Mais nombre d'entre eux tenaient absolument à garder leur dignité, l'unique bien qui leur restait encore.

Le contexte historique

La période 1933-1945 fut certainement l'une des plus sombres de l'histoire du XX^e siècle. Dès 1939, les Nazis avaient envahi l'Europe et envoyé des prisonniers en masse vers les camps de concentration.

Forts de la liste de tous les Francs-maçons publiée en 1933 dans le quotidien catholique *La libre Belgique*, les occupants arrêtaient les Frères et les déportèrent vers l'Allemagne. Tous furent arrêtés pour faits de résistance.

En décembre 1941, Hitler créa une nouvelle catégorie de détenus politiques de nationalité étrangère : les N.N., en allemand *Nacht und Nebel*, « Nuit et Brouillard », c'est-à-dire séparés du monde, en état de mort civile, *Alles Sperr* ou coupés de tout : pas de colis, pas de correspondance, pas de renseignements, isolés, hors de tout contact avec l'extérieur. Si des renseignements étaient demandés aux Allemands au sujet de l'un ou l'autre N.N., la réponse était toujours la même : Rien ! – *Nichts !* Furent classés dans cette catégorie ceux qui étaient soupçonnés d'espionnage, d'activités révolutionnaires ou « terroristes », d'aide à l'ennemi (bien entendu, les Alliés), de détention illégale d'armes, ou de résistance.

Le camp d'Emslandlager n° VII

Il existait, loin vers l'infini, un camp de concentration près de la localité d'Esterwegen dans l'Emslandlager, en Frise orientale (côté hollandais) ou en Basse-Saxe (côté allemand), au nord-ouest de l'Allemagne – une zone de tourbières et de marais, approximativement à la latitude de la ville hollandaise de Groningen et de la ville allemande d'Oldenburg, non loin de la ville de Brême, à une vingtaine de kilomètres de la frontière germano-hollandaise.

Ce camp de concentration fut l'un des premiers camps nazis. Il y en eut quinze dans la région autour de la petite ville de Papenburg, d'où ils étaient administrés. L'histoire de cet ensemble de camps est présentée dans l'exposition



permanente du Centre de documentation et d'information de Papenburg. Le camp dont nous parlons ici portait le n° VII.

De 1933 à 1939, il fut dirigé par les SS. Y étaient internés les opposants allemands au régime. Ils travaillaient dans les tourbières ; c'étaient *die Moorsoldaten*, les « soldats des marais » ou « soldats de la tourbe ». Leurs souffrances inspirèrent un chant qui devint celui des prisonniers politiques allemands ; en français, ce chant s'intitula : *Chant des marais*.

C'est dans ce camp disciplinaire – un *Strafgefängnis* – que furent envoyés les prisonniers politiques belges. D'abord réservé aux Allemands, il vit arriver en avril 1943 un convoi de 800 détenus politiques provenant pour la plupart de Belgique, mais également de Hollande, du Luxembourg et des départements français du Nord.

Ce camp avait alors quatre particularités :

1. l'autorité dirigeante n'était plus composée de SS, mais de gardiens de prison ;
2. tous les prisonniers étaient des résistants arrêtés pour motifs patriotiques ;
3. il y avait là une très grande majorité de Belges : 90 % sur une population de 700 à 800 prisonniers ;
4. tous étaient des N.N.

L'aspect général du camp

Ce camp était composé de baraquements situés de part et d'autre d'une allée centrale, séparés par des barbelés. À droite se trouvait le camp des Allemands ; à gauche, celui des étrangers. Les baraques étaient divisées en trois : à l'avant, une salle de séjour contenant des tables et des bancs ; au milieu, un grand dortoir avec châlits superposés et, à l'arrière, des robinets (le lavoir) et des toilettes collectives. Il était interdit d'en sortir, sauf pour une promenade surveillée d'un quart d'heure par jour. Le régime alimentaire était si pauvre que les prisonniers perdaient en moyenne 4 kg par mois.



La baraque n° 6

Dans le baraquement n° 6, il y avait plus d'une centaine de prisonniers enfermés 24 heures par jour. La moitié d'entre eux triait des cartouches et des pièces de radio, l'autre était contrainte de récolter la tourbe dans les carrières avoisinantes, dans des conditions effroyables.

Sa population constituait un microcosme de la société belge : on y rencontrait toutes les professions, toutes les classes sociales : magistrats, fonctionnaires, journalistes, ingénieurs, militants d'extrême-gauche, prêtres, etc. Dans ce contexte, cette baraque devint un véritable laboratoire philosophico-religieux.

En semaine, les prêtres, installés à une table, disaient l'ordinaire de la messe, sans cérémonial ni communion. Le soir, les catholiques, dirigés par ces ecclésiastiques, psalmodiaient à haute voix des prières collectives et, le dimanche matin, se réunissaient dans la pièce centrale, le dortoir, pour y entendre la messe – exercice du culte strictement interdit. Ces célébrations leur permettaient de ne pas perdre courage. Évidemment, il y avait toujours le danger de se faire repérer par les gardes ; il fut donc demandé aux laïcs de surveiller les abords.

Formant une minorité, les non-catholiques et les athées servaient de paravents et de guetteurs aux croyants. Ils se tenaient près de la porte de la salle de séjour, jouxtant le chemin de ronde. En cas d'alerte, l'arrivée d'un gardien, l'un d'eux se levait, courait vers le dortoir et criait « 22 ! », ajoutant le sobriquet du gardien ; à ce moment-là, la messe était promptement interrompue et tout le monde vaquait normalement à ses occupations. Prisonniers catholiques et Francs-maçons étaient unis fraternellement à Esterwegen. Face à l'intolérance nazie, il y avait là une réelle communauté d'esprit entre Maçons et croyants, avec, de part et d'autre, des hommes d'une trempe exceptionnelle.

L'abbé Froidure, qui connut l'enfer de ce camp, souligna cette proximité : « L'esprit de compréhension et de tolérance des non-pratiquants permit que la messe soit récitée à haute voix et en partie chantée... » écrivit-il avec émotion. La plupart des « surveillants » des messes clandestines étaient des Francs-maçons dont certains appartenaient à la même loge ou au même réseau de résistants. Ils profitèrent de ces moments privilégiés pour approfondir leurs



réflexions. Dans ce lieu où régnaient les ténèbres, il fallait que la lumière l'emporte, selon l'expression du début du prologue de l'Évangile selon saint Jean.

La grande question fut de savoir si la ferveur religieuse conduisit les Francs-maçons à se rapprocher : elle y contribua certainement. Toujours est-il qu'au cours de conversations, les Maçons se reconnurent et, après quelques semaines ou quelques mois de tâtonnements, ils constatèrent qu'ils étaient sept, dans le même baraquement, à appartenir à l'Ordre et que cette appartenance ne faisait aucun doute.

Bravant les affronts et les brimades de leurs geôliers, ces sept Frères fondèrent le 15 novembre 1943 une Loge au sein de leur baraque. Ils s'inspirèrent de *La Marseillaise* mais aussi de *La Muette de Portici*, l'opéra d'Auber qui déclencha la révolution belge de 1830 et surtout du *Chant des marais*, créé en 1933 par les détenus du camp de Borgermoor qui extrayaient la tourbe, pour donner un nom à cette Loge : *Liberté chérie*.

Ils reconnurent plus tard que leur chance de pouvoir créer cette Loge résidait dans le remplacement des SS par des gardiens de prison. La possibilité extraordinaire et tout de même hasardeuse, dangereuse mais unique, de la création en camp de concentration de la Loge *Liberté chérie* résida dans le statut particulier et dur du camp.

Ces sept fondateurs étaient : Jean De Schrijver, Paul Hanson, Amédée Miclotte, Franz RoCHAT, Luc Somerhausen, Henry Story et Jean Sugg. À l'exception de Luc Somerhausen (et, plus tard, de Fernand Erauw, le seul profane à avoir été initié dans cette Loge), tous les autres fondateurs moururent avant la Libération.

Le fondateur de l'atelier fut Luc Somerhausen. Journaliste et rédacteur au *Compte-rendu analytique du Sénat*, il était né le 26 août 1903 à Hoeilaart. Cet agent de renseignement avait été arrêté à Bruxelles le 28 mai 1943. Il appartenait à la Loge *Acso III* et fut Grand Secrétaire Adjoint du Grand Orient de Belgique. Je vous rappelle que le Grand Orient de Belgique était, à cette époque, l'obédience reconnue par la Grande Loge Unie d'Angleterre.

Paul Hanson, juge de paix du canton de Louveigné-Grivegnée, en fut le Vénérable Maître. Il avait été arrêté pour avoir rendu un jugement défavorable



à la Corporation nationale de l'agriculture et de l'alimentation, créée par les Allemands en 1940, qui contraignait les agriculteurs à payer une redevance à l'occupant. Ce magistrat était devenu le symbole de la résistance de Thémis : il avait bravé l'intrus et ceux qui étaient à son service. Il fut transféré d'Esterwegen à Essen, où il mourut dans les ruines de sa prison détruite par un raid allié, le 26 mars 1944.

Jean Sugg et Franz Rochat appartenaient à la Loge *Les Amis Philanthropes*.

Le docteur ès sciences Franz Rochat, professeur d'université à Liège, pharmacien et directeur d'un important laboratoire pharmaceutique, était né le 10 mars 1908 à Saint-Gilles, en banlieue de Liège. Il travaillait clandestinement pour le journal de la résistance *La Voix des Belges* et était agent de renseignement et d'action. Il avait été arrêté le 28 février 1942. Il fut le Secrétaire de la Loge *Liberté Chérie*. Transféré dans le camp d'Untermansfeld en avril 1944, il y mourut le 6 avril 1945.

Jean Sugg, né le 8 septembre 1897 à Gand (Gent), était d'origine suisse-allemande. Il travaillait avec Jean Rochat dans la presse de la résistance, traduisant des textes allemands et suisses ; il participait à différents journaux clandestins, dont – un comble ! – *La libre Belgique*, *La Légion noire*, *Le petit Belge* et *L'Anti-Boche*. Il mourut dans les camps le 6 janvier 1945 de tuberculose et d'affection cardiaque.

Le docteur Amédée Miclotte, professeur de lettres et de philosophie, était né le 20 décembre 1902 à Lahamaide et appartenait à la Loge *Union et Progrès*. Il fut l'Orateur de la Loge *Liberté chérie*. On le vit vivant pour la dernière fois, en détention, le 6 février 1945.

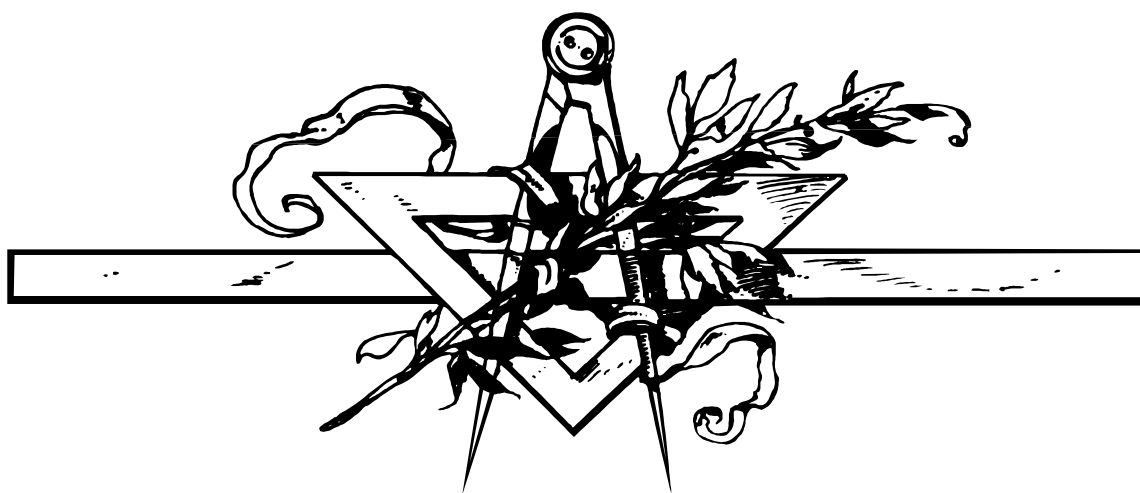
Jean De Schrijver était colonel dans l'Armée belge. Il était né le 23 août 1893 à Alost (Aalst), et membre de la Loge *La Liberté* à Gand. Il avait été arrêté le 2 septembre 1943 pour espionnage et détention d'armes. Il fut le 2nd Surveillant de la Loge *Liberté chérie*. Il mourut de pleurésie le 9 avril 1945.

Henry Story, né le 27 novembre 1897 à Gand, était membre de la Loge *Le Septentrion*, à l'Orient de Gand, dont fut Vénérable Maître. Industriel, échevin de la Ville de Gand, il était aussi directeur local d'une grande banque. Il gagna la Grande Loge d'En-Haut le 5 décembre 1944, dans le camp d'Esterwegen.



Les Travaux

Les sept fondateurs se mirent d'accord sur des statuts très brefs et firent des tracés de leurs premières tenues. Ils firent exécuter un dessin par un profane, Fernand V.H. [sans doute pour « Van Horne »], qu'on retrouvera après la guerre sous le pseudonyme « Le Horn » dans le journal *Le Soir*.



Ce dessin symbolisait la lutte pour la liberté pendant la captivité ; il lui avait été demandé sans dire à quoi il devait servir.

Après sa Tenue d'Installation, cette Loge ne procéda qu'à une seule Initiation, au Rite écossais ancien et accepté : celle du profane Fernand Erauw, un autre Belge, arrêté le 4 août 1942 pour appartenance à l'Armée Secrète. Il était né le 29 janvier 1914 à Wemmel. Ils le passèrent et l'élevèrent au Sublime Degré de Maître Maçon.

Il fut initié au cours d'une cérémonie des plus simples – comme le furent toutes les Tenues de cette Loge. Mais toutes les parties des divers rituels furent bien expliquées au nouveau Maçon, afin qu'il pût être tuilé et assister, plus tard, à d'autres Tenues.

En outre, la Loge se réunit pour entendre une planche sur le concept de Grand Architecte de l'Univers, une autre sur la place des femmes en Franc-maçonnerie, une autre sur l'avenir de la Belgique. Les Frères se réunissaient



dans le réfectoire du baraquement, autour d'une table servant habituellement au tri des cartouches et des pièces de radio.

Imaginez-vous les risques pris par ces Frères pour vivre leur Maçonnerie ? La fonction de Couvreur devenait la plus importante du rituel. N'étant que sept, les Frères reçurent la protection des prêtres catholiques pour protéger leurs travaux – un magnifique exemple de tolérance et d'amour fraternel.

La Loge *Liberté chérie* tomba en sommeil en 1944.

Les survivants

Seuls deux Frères survécurent à la détention et à l'existence de cette Loge : Luc Somerhausen et le nouvel Initié, Fernand Erauw, qui dira avoir « eu le plaisir et l'honneur d'être classé dans cette catégorie » de *Nacht und Nebel*.

Séparés à l'occasion de transferts, ils se retrouvèrent par hasard dans le camp d'Oranienburg-Sachsenhausen. Lors du bombardement de ce camp par les Alliés, ils avaient été forcés de déblayer les décombres. Ils étaient évidemment entourés de SS qui voulaient hâter le travail. Malheureusement, Luc Somerhausen ne s'aperçut pas qu'un SS rôdait dans les parages alors qu'il ne travaillait pas. Ce SS lui asséna une formidable gifle en le traitant de *verfluchte Jude*, envoyant voler ses lunettes très loin ; Fernand Erauw les ramassa et les lui rendit. Ils se reconnurent à ce moment-là. Ils ne se quittèrent plus, si ce n'est pour rejoindre l'Orient Éternel.

Ils participèrent à la « Marche de la Mort », qui les amènera vers le Nord en direction de la Baltique. Ils couvrirent environ 200 km à pied en quinze jours.

Ils avaient été libérés en même temps à Crivitz, le 4 mai 1945 et furent rapatriés ensemble le 21 mai 1945. Alors qu'Erauw mesurait 1,84 m, il ne pesait plus que 32 kg ce jour-là à l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles.



Mémoire perdue

Au moment où le camp fut évacué, tous les documents, statuts, dessin et procès-verbaux de la Loge furent placés dans une boîte métallique, enterrée dans les environs immédiats du baraquement afin de la retrouver aisément. Revenant au camp en toute liberté en 1946, les deux survivants constatèrent que les alentours de la baraque avaient été totalement retournés. Tous les documents cruciaux pour l'histoire de *Liberté Chérie* avaient disparu ; *Liberté chérie* avait perdu sa mémoire.

Des années après la guerre, Fernand Erauw rencontra le dessinateur, Fernand V.H., lui demanda s'il se souvenait du dessin qu'il avait exécuté et s'il lui était possible de le refaire. Il répondit : « Ah oui ! le dessin qui m'avait été demandé par les Maçons en captivité... », et il le refit sur-le-champ. Contrairement à ce que l'on croyait, il était au courant du but de ce dessin.

Pour la postérité

Le 26 août 1945, peu après son retour au pays, Luc Somerhausen envoya un rapport détaillé sur les activités de *Liberté chérie* au Grand Secrétaire du Grand Orient de Belgique afin de relater la vie de cette Loge dans un camp nazi. Ce document ne fut jamais retrouvé.

Cependant, le 29 août 1945, le Grand Maître du Grand Orient de Belgique répondait à Luc Somerhausen qu'il chargeait immédiatement le Secrétaire permanent d'accomplir les formalités nécessaires à l'enregistrement de la Loge *Liberté Chérie*.

Le 18 novembre 1945, la Commission administrative et le Grand Orient de Belgique discutaient de la reconnaissance de *Liberté chérie* et, contre toute attente, ce ne fut pas l'unanimité immédiate et touchante. En effet, il faut croire que l'administration avait déjà repris la haute main, même au Grand Orient de Belgique ; cette administration fonctionnait comme s'il n'y avait pas eu de guerre entre 1939 et 1945 : elle avait reconquis tous ses droits !

Fernand Erauw glana dans les documents de l'époque quelques interventions. Un Frère rappela que, dans certaines circonstances, il se forme des Loges



temporaires qui sont comme les Loges militaires en campagne. Leur caractéristique est de fonctionner au moment où il n'y a aucune Obédience en exercice. Ce même Frère ajouta que, dans ces conditions, reconnaître *Liberté chérie* à titre posthume constituerait un précédent dangereux. Un autre Frère estima cependant qu'il fallait plus qu'une simple reconnaissance administrative et exprima le vœu qu'on accordât une reconnaissance officielle à *Liberté chérie*. Un troisième Frère exprima l'avis que si cette Loge prenait l'initiative de demander sa reconnaissance, le fait de ne pas la lui accorder serait une attitude désobligeante à son égard. En fin de discussion, le Grand Maître proposa de voter sur la proclamation de l'existence régulière de cette Loge et, après discussion, la proposition fut adoptée à l'unanimité moins deux abstentions. Des Frères de la Loge *Prométhée* défendirent l'idée que la Loge, dès l'instant où elle était composée de Frères régulièrement initiés, n'avait pas besoin de reconnaissance pour exister officiellement. Ils voulaient, par là, montrer que tout ce qui avait été fait à cet égard au camp d'Esterwegen avait été parfaitement régulier, Initiation comprise, et ne devait donc souffrir aucune ratification.

Mais, quoique reconnue par le Grand Orient de Belgique en 1945, *Liberté chérie* ne fut pas incluse dans la liste des Loges établie par cette Obédience.

Durant la période 1945-1975, ce fut le black-out complet. Le souvenir de *Liberté chérie* n'existait plus, totalement occulté. Pendant trente ans, on n'entendit rien, on ne vit rien, on n'écrivit rien, on ne dit rien, tout sembla définitivement oublié.

Il fallut attendre le 18 avril 1975 pour que le seul initié de cette Loge reçoive une lettre du Centre de documentation maçonnique (CEDOM). On lui demandait de se souvenir des noms des Frères fondateurs et des activités de la Loge. Lui et le Frère Luc Somerhausen se répartirent les tâches pour que cette aventure ne tombe pas dans l'oubli. Mais toutes leurs démarches se révélèrent vaines.

Luc Somerhausen reçut l'Initiation suprême le 5 avril 1982, à l'âge de 79 ans. Le jour des funérailles, Fernand Erauw demanda au fils du défunt de rechercher, dans les papiers de son père, le texte dont il se servait quand il parlait de *Liberté chérie*, soit au Grand Orient de Belgique, soit au Droit Humain. Aussi bizarre que la chose paraisse, le fils chercha le document, mais ne le trouva jamais !



Un fait nouveau allait cependant se produire. Quelques jours après le 10 mai 1986 (quelle date anniversaire !), Fernand Erauw reçut une lettre du Vénérable Maître de la Loge *Fraternité* dans laquelle celui-ci s'étonnait que *Liberté chérie* n'eût jamais été portée au tableau de l'Ordre ; il lui faisait part de son intention de demander au Grand Orient de Belgique de se prononcer à ce sujet. Fernand Erauw répondit affirmativement pour autant que le Grand Maître de l'époque marque son accord. Puisqu'il le rencontrait chaque vendredi matin à l'Université libre de Bruxelles où il professait notamment le cours de Finances publiques, et Fernand Erauw celui de Droit budgétaire, il lui posa la question et le Grand Maître répondit qu'il n'y avait aucun obstacle.

Le 22 octobre 1987, le Grand Orient de Belgique, à l'unanimité des 249 votants, se prononçait en faveur de la reconnaissance officielle de *Liberté chérie*, disant que « le temps était venu de donner à la reconnaissance de *Liberté chérie* un sens plus symbolique qu'administratif [et qu']il était décidé d'insérer *Liberté chérie* sans numéro entre le n° 28 et le n° 30 des Loges ».

Cependant, Fernand Erauw constata lui-même en consultant « de ses propres yeux » (comme il l'écrivit) la liste des Loges de l'Obéissance établie en juin 1988, qu'il n'y avait rien entre la Loge n° 28 *De Zwijger*, à l'Orient de Gand, créée en 1945, et la Loge n° 30 *Fraternité*, à l'Orient de Bruxelles, créée en 1946. Il le fit remarquer...

Cela devait être rectifié par une nouvelle liste établie en décembre 1989, mais non sans créer un nouveau problème : on donna à *Liberté chérie* le n° 29 alors qu'il avait été décidé deux ans plus tôt de ne lui attribuer aucun numéro – avec raison d'ailleurs : le n° 29 appartenait en réalité à la Loge *Simon Stevin*, à l'Orient d'Ostende, qui était passée à la Grande Loge de Belgique lors de la scission mais qui, de tradition, conservait son numéro au cas où, souhaitant revenir au Grand Orient de Belgique, elle reçût à nouveau son n° 29.

Fernand Erauw déclara, dans sa planche de février 1993, qu'il fallait encore rectifier « ce qui n'est toujours pas intervenu mais pourrait l'être sous peu... ». Le myosotis allait-il enfin agir ?



La régularité de l'Initiation de Fernand Erauw

Avec la reconnaissance de la Loge *Liberté chérie* avaient surgi, en 1945, d'autres questions, relatives à son seul Initié : l'Initiation de Fernand Erauw était-elle régulière ? Devait-on l'initier à nouveau ou l'affilier ? Ces questions s'étaient estompées avec le temps. Il lui fut demandé de se faire initier à nouveau. Fernand Erauw déclara qu'il n'en souffrit jamais, et que cela ne l'avait jamais déprimé. Quand il se sentait seul, il trouvait une consolation dans un illustre exemple : celui du Frère Charles De Coster qui, dans la légende de *Thijl Ulenspiegel* et de *Lamme Goedzak*, présente Ulenspiegel comme le chantre de la liberté et raconte comment il fut baptisé six fois ! Fernand Erauw se trouva donc lui-même, en ce domaine, n'être qu'une insignifiance, n'ayant été, pour sa part et tout au plus, initié que deux fois !

Au début des années 1990, dans un écrit publié dans la revue du Grand Orient de Belgique, Fernand Erauw déclara qu'il s'était inspiré du *Chant des Partisans* pour perpétuer le souvenir de cette Loge : « Ami, si tu tombes, un ami sors de l'ombre à ta place », reprenant la succession morale du Frère Somerhausen décédé une dizaine d'années auparavant. Il ne pouvait se soustraire au devoir de parler de *Liberté chérie* même s'il n'en avait été qu'un témoin extérieur, n'ayant pu vivre son existence que brièvement et dans des circonstances très particulières. C'est en hommage aux Frères de *Liberté chérie* qu'il écrivit :

- Ils ont fait ce qu'ils devaient...
- ils se sont courroucés contre l'iniquité qu'était notamment la captivité ;
- ils ont élevé leur voix avec force pour détruire ces maux et reconquérir la liberté...
- ... et ils ont agi en essayant de faire le bien pour travailler au bonheur de l'humanité !

Le dernier témoin rejoignit l'Orient Éternel en 1997, à l'âge de 83 ans.



Conclusions

En 2005, *La libre Belgique* publia l'intégrale de la planche du Frère Fernand Erauw, présentant en même temps ses regrets – mais non ses excuses ! – pour la publication de la liste des Francs-maçons en 1933.

Jusqu'à sa mort, Fernand Erauw plaida pour que l'on traque sans relâche « toutes les formes d'oppression, toutes les formes de négation de l'être humain, toutes les lâchetés, tous les fascismes, tous les totalitarismes... »

Dans un certain sens, les Frères de la Loge *Liberté chérie* furent des martyrs de la Franc-maçonnerie. Ils représentent d'une part, les raisons pour lesquelles les Frères arborent le myosotis, et, d'autre part, la Maçonnerie qui, en tant qu'institution libre, s'est toujours opposée aux totalitarismes. Mais en ce sens, ils sont plus que les martyrs de la Franc-maçonnerie ; ils sont les martyrs des causes pour lesquelles la Maçonnerie a toujours combattu : des sociétés libres et ouvertes, et l'élimination du totalitarisme sous toutes ses formes. Ils étaient essentiellement des prisonniers d'opinion ou de conscience et n'étaient certainement pas les seuls dans la baraque n° 6 : les prêtres catholiques qui les soutenaient partageaient leur destin. Le fait que des êtres humains meurent pour leurs idées n'est certes pas nouveau, mais le fait que ces Frères tentent de préserver leur dignité en créant une Loge devrait inspirer tout Maçon.

On a dit, non sans ironie, que la haine qu'Hitler et Mussolini vouaient à la Franc-maçonnerie constituait, pour celle-ci, la meilleure des publicités. Mais je crois qu'il en existe une meilleure encore : le fait que des Frères emprisonnés dans un camp de concentration nazi firent quelque chose d'aussi simple et profond que la création d'une Loge pour se libérer eux-mêmes montre à quel point l'Initiation, sans cesse revécue par le Maçon, libère celui-ci des contingences du monde sordide dans lequel il doit parfois se débattre.

Cet exemple exceptionnel d'héroïsme et d'authentique tolérance fraternelle – l'histoire de la Loge *Liberté chérie* – n'était connu jusqu'à présent que du monde maçonnique. Grâce soit rendue à Pierre Verhas qui l'a racontée dans un petit livre émouvant.



Si vous passez un jour par Esterwegen, allez vous recueillir sur le monument élevé dans le cimetière de la ville, à la mémoire des Frères de la Loge *Liberté chérie*.





Un monument, œuvre de l'architecte Jean De Salle, fut élevé par les Francs-maçons belges et allemands le 13 novembre 2004. Il fait désormais partie de l'ensemble du mémorial d'Esterwegen.



Wim Rütten, Grand Maître de la Fédération belge du Droit Humain déclara dans son discours d'inauguration du monument : « Nous sommes assemblés ici aujourd'hui, dans ce cimetière d'Esterwegen, non pas pour prendre le deuil, mais pour exprimer publiquement une pensée libre : À la mémoire de nos Frères, les droits de l'Homme ne seront jamais oubliés ! »





INVITATION PERSONNELLE

Mon T.: C.: F.:

Vous êtes cordialement invité à la cérémonie privée d'hommage au Frère Amédée MICLOTTE qui se tiendra le mercredi 28 octobre 2009 à 20H30 à l'étage du « Val d'Ancre », Place n° 38 à Flobecq.

Amédée MICLOTTE était né le 20 décembre 1902 et habitait à Lahamaide, canton de Flobecq.

Il était Docteur en Philosophie et Lettres, Professeur, agent de renseignement, membre de la loge « *Union et Progrès* » et fondateur en captivité de la loge « *Liberté Chérie* » au camp d'Esterwegen. Il était décédé le 8 février 1945 à Gross-Rozen.

À cette occasion, le F.: Bernard VINOIS prononcera une allocution intitulée « *Liberté de conscience chérie, lumière des années noires du milieu du 20^e siècle* » et une plaque commémorative sera inaugurée.

Une agape fraternelle sera organisée après la tenue.

Smoking ou costume sombre.

Agape : à réserver auprès du F.: Secrétaire – 0475 765 535



Bibliographie

L'Antimaçonnerie. [En ligne :] www.fm_fr.org/fr/spip.php?rubrique55

LAPORTE, Christian (2005). « La lumière dans les ténèbres des camps ». *La libre Belgique*. [En ligne :] <http://www.lalibre.be/>

Liberté chérie (loge maçonnique) – Wikipédia. [En ligne :] http://fr.wikipedia.org/wiki/Liberté_chérie_%28loge_maçonnique%29

SOMERHAUSEN, Luc (1975). « Une loge belge dans un camp de concentration ». *Feuillets d'information du Grand Orient de Belgique*, n° 73.

VERHAS, Pierre (2005). *Liberté chérie : une loge maçonnique dans un camp de concentration*. Bruxelles : Labor.

